

RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



SOMMAIRE

p.1 : Hommage à Nelson Mandela / p.1 et 2 : L'édito / p.2 : Solidarité internationale / p.3 à 6 : Place au débat (À propos des rythmes scolaires – Augmenter les salaires et les retraites, c'est possible ! C'est le capital qui coûte cher ! – Salaires : 20 050 euros en moyenne avec de fortes disparités) / p.7 : Actualité sociale (La fin des élections prud'homales ?) / p.8 : Coup de gueule (Quand les députés européens se transforment en missi dominici du pape)



Nelson MANDELA, le symbole de la lutte anti-apartheid, l'ancien président de l'Afrique du Sud, vient de nous quitter à l'âge de 95 ans.

L'hommage, aujourd'hui, est universel. Faut-il s'en étonner et rappeler les soutiens de Reagan, Thatcher et même Jacques Chirac (1984 : « je ne comprends pas l'ostracisme qui est fait à l'Afrique du Sud »...), au pays de la ségrégation raciale institutionnalisée,

ou, au contraire, se satisfaire du fait que la séparation des « races » n'est plus revendiquée -du moins ouvertement- par aucun gouvernement ou ancien gouvernant de par le monde ? Peut-être simplement : s'en réjouir et ne rien oublier.

Je ne reviendrai pas sur l'immense personnalité de Nelson Mandela : beaucoup a été dit, tant par ses compagnons de lutte, par ses soutiens en France et dans le monde,... et par ceux qui ont oublié de le soutenir quand il n'était pas encore une icône intouchable. Le courage et la fidélité à ses idéaux ont conduit cet infatigable combattant de l'apartheid à être privé de liberté pendant 27 années dont 18 au bagne de Robben Island.

Si sa présidence n'a pas permis de sortir l'Afrique du Sud du libéralisme, si, alors qu'il n'a pas brigué de second mandat, le taux de chômage y dépasse les 30%, si 15 millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté, si 5 millions sont atteints du SIDA, si la corruption fait rage, et malgré tout cela, ce que je garderai de Mandela, homme d'Etat, c'est sa générosité envers ceux qui l'ont combattu, ont cherché sa mort, l'ont condamné à la prison à perpétuité dans une cellule de 1,80 m de large ; c'est son appel au pardon, c'est sa capacité à installer la réconciliation entre les communautés noires, métisses et blanche. Sa spectaculaire utilisation des symboles -le nouvel hymne national, Nkosi Sikelel'iAfrika/Die Stem Suid Afrika, le nouveau drapeau alliant les couleurs de l'ANC et du Parti national afrikaan, l'équipe nationale de rugby des Springboks- ont permis la naissance d'une Nation sur les ruines de l'apartheid. Aujourd'hui, à Jo-burg, Noirs et Blancs pleurent et dansent ensemble dans un même hommage au Père de la Nation Arc-en-ciel.

L'ÉDITO

Le Président de la République et le gouvernement étonnent tous les jours par ce qui semble être soit un manque de conviction soit un manque de courage.

François Hollande, faisant fi des intérêts des Français, suit aveuglement les décisions européennes pour le plus grand plaisir d'Angela Merkel qui, elle, n'ignore pas les intérêts du patronat allemand !

Ainsi, il poursuit sa « chasse au déficit », ce qui conduit le gouvernement à s'en prendre aux services publics, à l'image de ses prédécesseurs de droite, alors même que la crise économique qui se prolonge rendrait leur action encore plus nécessaire. Ainsi l'augmentation de la TVA, impôt injuste et inégalitaire, qui semble faire pendant au crédit d'impôt compétitivité/emploi (CICE), largement accordé aux entreprises, alors même qu'elles ne sont pas exposées à la concurrence internationale, le prétexte invoqué. C'est, toutes aides confondues, 65 milliards accordés aux entreprises, le budget du ministère de l'Education nationale ! Pendant ce temps, et sans qu'aucune mesure sérieuse ne soit prise pour l'entraver, ce sont 60 milliards d'évasion fiscale qui grèvent le budget de l'État. Bien évidemment, les aides aux entreprises, de l'argent public à 90 %, n'ont pas le moindre effet sur l'emploi.

(suite p. 2)

L'EDITO (suite)

Dans ce contexte, et alors que des milliers de salariés et retraités se voient assujettis à l'impôt malgré leurs faibles ressources, les manifestations du 1^{er} décembre à l'appel, essentiellement, du Front de Gauche prennent toute leur sens. Il n'est besoin de se fourvoyer dans la dispute sur le nombre de participants : ce serait ignorer le rejet massif dont ce gouvernement fait l'objet, même si la confiance que les Français avaient placée en lui en juin 2012 était bien relative !

Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, dans le droit fil des promesses du candidat Hollande, a annoncé un « big bang » fiscal. Celui-ci semble bien mal parti : plus pressé d'écouter les patrons et ceux qui détiennent une part non négligeable de la richesse nationale que les salariés au SMIC, et semblant ignorer que, dans leur très grande majorité, les Français ne rejettent pas l'impôt mais demandent seulement qu'il soit justement réparti, François Hollande freine des quatre fers.

Résultat : une fois de plus, l'augmentation du SMIC sera minimale début janvier alors même que les patrons du CAC 40 et leurs actionnaires voient leurs salaires et bénéfices augmenter de façon indécente. Il s'en est fallu de peu qu'un ex-patron parte avec une retraite chapeau mirobolante au moment où sa société doit faire face à des résultats en baisse. Ce fossé qui s'élargit sous un gouvernement « de gauche » crée une situation de plus en plus insupportable. Nul doute qu'on en verra les conséquences lors des prochaines consultations électorales : municipales et plus encore européennes. Et ce n'est pas avec la remise en cause du droit au repos le dimanche, que propose Jean-Paul Bailly, que la confiance des citoyens dans leurs gouvernants va s'en trouver améliorée !

Cette défiance générale fait, bien sûr, le jeu, avec l'aide pas si innocente que ça de la droite, du Front national.

Il serait temps, pour contenir cette dérive, de retrouver les valeurs de la gauche, de réinjecter du pouvoir d'achat pour tous et principalement pour les salariés, de revivifier le droit du travail.

Car le droit du travail doit être là pour protéger les salariés, non pour faciliter l'action des employeurs, en matière de licenciements notamment. N'en déplaise à ses contempteurs, le principal effet de l'ANI et de la loi qui l'a transposé, c'est une augmentation conséquente des plans sociaux qui ne disent pas leur nom.

Malgré les présentations angéliques, la courbe du chômage ne s'inverse pas, elle continue d'augmenter et le nombre de personnes sans aucune couverture sociale fait de même. Et les rustines, comme les emplois d'avenir ou les contrats de génération, ont un bilan bien maigre. Et il n'est pas dit que l'accord sur la formation professionnelle se révélera aussi positif que ne l'annoncent certains syndicats. Plus que jamais, l'Inspection du travail devrait être valorisée et protégée. Or, le projet Sapin dénoncé par les inspecteurs du travail risque fort de conduire à l'affaiblissement de cet outil.

Comme on le voit, cette année 2013 ne se termine pas sous les meilleurs auspices. Notre mobilisation sera bien nécessaire pour qu'il en aille différemment de l'année qui vient. En attendant, je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Marinette BACHE

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

► **GRECE** : Les députés du PASOK ont encore mêlé leurs voix à ceux du ND pour voter le budget imposé par les instances européennes. Ce vote a été acquis par 153 voix contre 142. En effet, outre SYRIZA, les groupes DIMAR, KKE, ANEL, XA et 10 des 11 députés démocrates indépendants ont voté contre. La majorité « pro-européenne » s'amenuise. Certains députés, collectivement ou en groupe, envisagent ou affirment leur volonté de travailler avec SYRIZA, même si d'autres disent leur préférence à la construction d'un « 3^{ème} pôle ».

► **VENEZUELA** : « *Mission accomplie commandant Hugo Chavez !* » a déclaré Nicolas Maduro à l'annonce des résultats des élections municipales. Le président vénézuélien est donc parvenu à passer son premier test électoral depuis l'élection présidentielle : son parti a gagné les municipales dans une grande partie des villes du pays.

« *Le peuple vénézuélien a déclaré au monde que la révolution bolivarienne se poursuivait avec la même force* », a dit Nicolas Maduro dans un discours prononcé depuis la place Simon Bolivar dans le centre de Caracas à l'annonce des résultats. Le parti socialiste au pouvoir a emporté 196 municipalités, contre 53 pour la coalition de l'opposition. Celle-ci conserve toutefois le contrôle des deux principales villes du Venezuela, a annoncé dimanche soir le Conseil national électoral (CNE) qui a estimé la participation à 59 %. Selon ces résultats portant sur plus de 97 % des suffrages, 80 mairies n'ont pas encore été attribuées et seulement huit sont tombées aux mains d'autres formations politiques. Au niveau national, le Parti socialiste uni du Venezuela (PSUV) du président Nicolas Maduro a recueilli 49,2 % des suffrages, soit un total de 5,1 millions de voix, a annoncé la présidente du CNE Tibisay Lucena.

PLACE AU DÉBAT

À propos des rythmes scolaires

Par Bernard DEFAIX

Le débat me semble souvent mal mené car je considère comme essentiel, si l'on veut réellement partir de l'intérêt de l'enfant, de réfléchir **à la finalité de l'acte éducatif** que l'école se doit de dispenser et de bien voir que le plaisir de faire, de comprendre et de savoir, le bien-être **individuel** qui en résulte, buts profonds et légitimes de l'activité scolaire, sont aussi déterminés par la dimension **sociale** des apprentissages nécessaires, correspondants à la situation historique vécue.

La question des rythmes scolaires est intimement liée à celle du projet éducatif et de ses impératifs et c'est celui-ci qui doit déterminer le temps scolaire, dans le cadre bien sûr d'une reconnaissance la plus scientifique possible, des temps de repos et de vacuité nécessaires à l'enfant.

Le temps imparti à l'école, c'est celui que la puissance publique a défini le plus démocratiquement possible comme nécessaire pour que le service public accomplisse au mieux sa mission : celle de garantir sur l'ensemble du territoire national, à tous les enfants, les mêmes droits à l'éducation et une même prise en charge dans des structures scolaires de qualité ayant les mêmes objectifs et disposant de moyens identiques ou équivalents.

Il en va de l'égalité et pour le bon accomplissement de sa mission le service public

d'éducation doit également faire la preuve de sa capacité à répondre aux besoins d'éducation les plus larges, à prendre en compte au maximum la diversité des situations : former n'est pas uniformiser et faire de la pédagogie ou du formatage industriel sont deux choses bien différentes !

Clairement, dans une société affichant une volonté de valoriser la connaissance, la formation et les capacités créatrices, la revendication d'une réduction du temps scolaire me paraît bien suspecte ! Elle peut, en tout cas, apparaître comme une aubaine pour toutes celles et ceux qui considèrent qu'il faut réduire le rôle des services publics, basculer la responsabilité de l'État vers les collectivités territoriales ou mieux encore favoriser l'offre privée des activités éducatives et de loisirs ! Cette analyse ne signifie pas que les collectivités n'aient pas un rôle à jouer en matière d'organisation du socio-éducatif, des loisirs et de la culture. De longue date elles contribuent à valoriser la qualité du service public d'éducation, mais il est essentiel que l'État ne se décharge pas de ses responsabilités et cela implique beaucoup de vigilance, de lucidité et d'exigence active de la part des parents et des personnels d'éducation.

PLACE AU DÉBAT

Augmenter les salaires et les retraites, c'est possible !

C'est le capital qui coûte cher !

Par Jean-Claude CHAILLEY

Le discours patronal est le même partout, en France, en Europe ...jusqu'au Bangladesh : le patronat du textile juge nuisible à ses exportations d'avoir dû augmenter le salaire minimum à 50 € par mois !

Seul le vocabulaire change de temps en temps : « compétitivité », « coût du travail », « charges », « prélèvements obligatoires », « emploi »... Que se cache-t-il derrière ces mots ?

- **La « compétitivité » : c'est la baisse des salaires et des « charges » sociales.**

C'est aussi de nouvelles baisses d'impôts sur les sociétés au nom de la concurrence fiscale européenne. Pourtant les entreprises reçoivent 200 Md € d'aides, alors qu'elles versent seulement 50 Md € d'impôt sur les sociétés.

- **Les « charges » : ce ne sont pas des « charges » mais des cotisations sociales patronales, c'est-à-dire une partie du salaire mise à part, socialisée, qui finance la Sécu, l'Unedic ...**

PLACE AU DÉBAT

- **Le « coût du travail »** : c'est notamment le salaire, les cotisations sociales patronales, les horaires, conditions de travail... Le patronat se bat pour la flexibilité, la mobilité, le travail du dimanche, les atteintes au Code du travail, aux statuts, fait pression sur les gouvernements contre l'augmentation du SMIC...
- **Les « prélèvements obligatoires »** : à la télé ce sont les impôts plus cotisations sociales qui financent le budget des services publics, la Sécurité sociale, les indemnités chômage, ...

Les hurlements sur leur niveau trop élevé n'ont pas pour but de faire des économies, (les privatisations coûtent plus cher pour un service moindre), mais de privatiser toujours plus car ce sont des marchés juteux pour les multinationales...

▪ L'emploi... ou les profits ?

A la télé toutes les mesures sont supposées être « pour l'emploi ». Mensonge ! Le chômage dépasse 5 millions. Pourquoi ? Parce que l'objectif réel n'est pas l'emploi, mais l'augmentation des profits, des dividendes des actionnaires.

C'est la politique générale de l'Union européenne. Les réformes des retraites, la loi Bachelot sur la santé, l'Acte III de la « décentralisation », l'avalanche de directives européennes sur les budgets, les services publics, la baisse des impôts et cotisations des entreprises ... ont pour but de réduire le service public et la protection sociale, de privatiser, d'augmenter les profits et dividendes.

« Remise à plat » fiscale de JM Ayrault : danger pouvoir d'achat !

La CSG a été créée par M Rocard en 1991 pour financer la Sécurité sociale. Résultat : elle transfère chaque année 55 Md des entreprises vers les ménages (4 000 € par an en moyenne pour un ménage de 4 personnes).

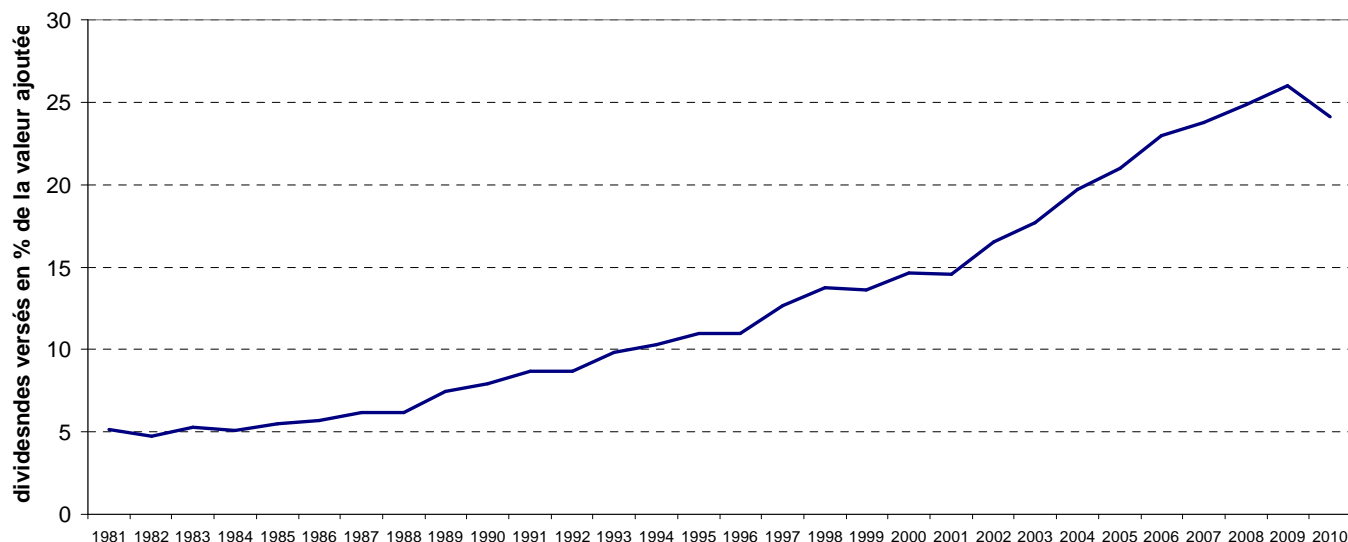
Les 20 Md du CICE (Crédit d'impôt) pour les entreprises sont compensés par la hausse de la TVA et les coupes sur la Sécu et les services publics.

JM Ayrault veut continuer : « *A chaque fois, nous parvenons à une solution... C'est le cas pour la fiscalité des entreprises...* »

Les très grandes fortunes du CAC 40, les vedettes du sport ou du show biz ne risquent rien en Belgique ou en Suisse. Les mesures contre la fraude (50-80 Md/an) sont très insuffisantes. **On a toutes les raisons de craindre de nouveaux transferts sur les ménages par de multiples moyens et sous divers affichages. Vigilance !!!**

➔ CE QUI COÛTE DE PLUS EN PLUS CHER, CE NE SONT PAS LES SALAIRES, MAIS LE COÛT DU CAPITAL, LES DIVIDENDES !

En trois décennies, la part des revenus (dividendes) distribués dans la valeur ajoutée a été multipliée par 5



PLACE AU DÉBAT

Il y a trente ans, pour 100 euros de salaire les entreprises versaient 7 euros de dividendes, aujourd'hui elles versent 34 euros, soit 5 fois plus !

→ Les perdants sont les salariés, retraités, chômeurs, jeunes

Les richesses produites se répartissent en salaires, coût du capital (intérêts versés aux banques et dividendes) et investissements.

Les grands gagnants sont les marchés financiers, les actionnaires. Les investissements et la recherche, insuffisants, génèrent le recul de l'industrie.

Les grands perdants sont les salariés : la part des salaires dans la valeur ajoutée (richesses produites chaque année) a baissé de **10 points entre 1982 et 1989.**

→ Il faut une autre répartition des richesses, augmenter les salaires !

Rétablir les 10 points perdus, c'est 100 Md de plus pour les salaires, soit en moyenne environ 3 000 € par salarié (e) et par an.

Non seulement le niveau de vie des salariés augmenterait, mais à travers les cotisations sociales et les impôts – réformés pour être plus justes – les services publics et la Sécurité sociale récupèreraient le financement qui leur manque.

→ Augmenter les retraites, revenir à la retraite à 60 ans

Donc on pourrait augmenter les pensions qui, de réforme en réforme, ont déjà perdu 20 %, revenir à la retraite à 60 ans.

→ Augmenter les salaires c'est le seul moyen de sortir de la crise

La politique menée se traduit par :

- déficit du budget de l'État, difficultés pour les communes ;
- déficit de la Sécurité sociale ;
- hausse de la dette publique et de ses charges d'intérêt ;
- 8,7 millions de personnes en dessous du seuil de pauvreté.

→ Il faut inverser cette politique qui va dans le mur

En augmentant les salaires on crée du pouvoir d'achat, ce qui permet de relancer l'économie, donc l'emploi, de construire des logements, la transition énergétique...

FAUT-IL PLAFONNER LES
RÉMUNÉRATIONS DES GRANDS
PATRONS ?



FAUT-IL RECULER L'ÂGE DE
DÉPART À LA RETRAITE ?



PLACE AU DÉBAT

Salaires : 20 050 euros annuels en moyenne avec de fortes disparités

Par Alain GÉLY

Dans l'édition 2013 de son ouvrage annuel « *France, portrait social* », l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) consacre un chapitre à l'évolution des revenus salariaux entre 1995 et 2011.

Le revenu salarial est la somme de tous les salaires, nets de toutes cotisations sociales, perçus par une personne au cours d'une année, dans une entreprise privée ou dans la fonction publique.

Sur la période 1995-2011 – qui inclut la période de croissance de 1997-2000 – le revenu salarial moyen a augmenté selon l'Insee de 0,7 % par an « en euros constants » (+0,8 % dans le privé, +0,3 % dans le public) mais il a baissé en 2011 de 0,2 % pour atteindre un montant moyen de 20 050 euros.

Ce montant moyen recouvre de fortes disparités : un quart des salariés ont perçu en 2011 moins de 9 792 euros tandis que les 25 % de salariés les mieux payés percevaient un salaire moyen d'au moins 40 350 euros. Ces écarts s'expliquent largement en raison des disparités de durée d'emploi : les salariés qui ont les revenus les plus bas n'ont été en emploi qu'une partie de l'année (alternance de périodes d'emploi et de chômage, travail à temps partiel).

En revanche, les écarts de salaire entre hommes et femmes s'expliquent davantage par des écarts de salaire horaire liés aux caractéristiques des postes occupés et des secteurs d'activité. En moyenne, les femmes perçoivent un salaire inférieur de 24 % à celui des hommes.

Entre les salaires du secteur privé et les salaires de la Fonction publique, l'Insee montre que l'écart tend à se réduire et repose essentiellement sur la plus grande stabilité des emplois dans la Fonction publique. En 2011, le revenu salarial dans la Fonction publique a baissé de 0,7 %.

Parmi les commentaires qu'appellent ces quelques chiffres, on peut notamment formuler les suivants.

Le revenu salarial, notion relativement récente, est un complément utile au salaire horaire ou au salaire mensuel puisqu'il rend compte de l'ensemble des salaires perçus au

cours d'une année et qu'il prend ainsi en compte diverses formes de précarité : temps partiel, CDD, travail saisonnier...

Le passage qui traite des évolutions doit être corrigé. En effet, pour calculer l'évolution de salaires « en euros constants », l'Insee utilise l'indice des prix à la consommation (IPC). Or, comme Résistance Sociale l'a signalé dans un précédent article, l'IPC n'est pas un indice du coût de la vie. Un indice du coût de la vie serait supérieur à l'IPC d'au moins 1 % par an (estimation sur une quinzaine d'années : 1,5 %). Il faut donc apporter un correctif d'au moins un point par an pour s'approcher du coût de la vie "réel". En fait, sur la période 1995-2011, ce qu'on pourrait appeler le **revenu salarial réel moyen a baissé d'au moins 0,3 % par an (0,2 % dans le privé, 0,7 % dans le public)**. De même, en 2011, la baisse du revenu salarial est d'au moins 1,2 % (et non 0,2).

Il s'agit, pour les plus récents de cette publication, de chiffres 2011 mais ils restent largement valables... Malheureusement ! Car on sait que, pour la plupart, les salaires n'augmentent guère et que le revenu salarial diminue quand la précarité et le chômage s'aggravent ! Le revenu salarial moyen de 2013 ne sera, lui non plus, sans doute guère supérieur à 20 000 euros en dépit de la hausse des prix intervenue depuis 2011...

Pour en savoir plus sur les revenus et le patrimoine des ménages, encore beaucoup plus inégalitaires que les salaires, voir : http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?ref_id=REVPME_N13

Pour plus de détails sur l'emploi et les salaires, voir le site de l'Insee : www.insee.fr.

La note de conjoncture d'octobre est ici :
<http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/collection>.

La suivante, en ligne vers le 21 décembre, donnera de premières prévisions pour le premier semestre 2014, y compris pour le pouvoir d'achat des salaires (selon les définitions de l'Insee !).

ACTUALITÉ SOCIALE

La fin des élections prud'homales ?

Par Jean-Pierre LETTRON, syndicaliste CGT

Le gouvernement de gauche actuel prévoit de supprimer les élections des Conseils de Prud'hommes. Il veut maintenir l'institution en essayant de faire une espèce de tour de passe-passe en reprenant le résultat des élections professionnelles des entreprises et en appliquant une moyenne pour déterminer la représentativité syndicale dans ces Conseils.

Tout ceci dans quel but, et, pourrait-on légitimement s'interroger, au profit de qui ? L'argument avancé par le gouvernement est le coût des élections et rien d'autre, sinon que la représentativité à l'intérieur des entreprises ne serait pas tout à fait la même que la représentativité lors des dernières élections des Conseils de Prud'hommes.

Cette différence paraît d'ailleurs tout à fait normale dans la mesure où dans les entreprises, les salariés n'ont parfois pas le choix dans les listes syndicales, puisque bien souvent il y a des syndicats « maison ». D'autre part, lors des élections prud'homales, ceux qui vont voter peuvent bien sûr le faire pour qui ils veulent puisque leurs patrons ne peuvent pas voir le bulletin de vote qu'ils mettent dans l'urne, et ils ont un véritable choix entre tous les syndicats.

Le gouvernement prend comme argument qu'il y a de plus en plus d'abstention aux élections prud'homales mais ceci est dû quand même globalement à l'idéologie ambiante que gauche et droite ont insufflé dans ce pays depuis les années 80 en valorisant l'argent roi, les ouvertures à la concurrence, la réussite individuelle et le trop d'État..

Les syndicalistes, quant à eux, ne sont pas valorisés par les dirigeants et donc il n'est pas étonnant qu'il y ait une désaffection des salariés lors des élections. De plus, l'institution elle-même n'a pas été rénovée ; ce que l'on pourrait vraiment attendre d'un gouvernement de gauche ce n'est pas qu'il modifie le mode de désignation des conseillers prud'homaux mais plutôt qu'il permette à cette institution de faire des jugements beaucoup plus rapides, plus proches du respect du droit du travail, parce qu'en effet la juridiction prud'homale selon la chambre dans laquelle on passe l'application du droit

n'est pas identique, il suffit de tomber dans une chambre où les représentants des salariés ne sont pas bien formés et que les représentants du patronat défendent avec ardeur les intérêts du patronat pour que le salarié ne voie pas son juste droit reconnu.

Une refonte des Conseils de Prud'hommes pour une plus grande efficacité et une plus grande application du Code du travail, voilà ce qui serait la grandeur d'un gouvernement de gauche plutôt qu'une remise en cause du mode de désignation des conseillers prud'homaux. Il semble aussi que derrière cette volonté du gouvernement, il y ait l'envie de remercier la CFDT pour tout le soutien qu'elle lui apporte depuis qu'il est au pouvoir.

Parce qu'en lissant les votes à l'intérieur des entreprises pour la désignation des conseillers prud'homaux, on aura de fait sur l'ensemble du territoire des syndicats comme la CFDT qui aujourd'hui n'y sont pas présents.

Autre point important : chaque élection prud'homale permet à l'ensemble des syndicats de faire campagne. Même s'il y a un taux d'abstention important, faire campagne lors de ces élections c'est aussi permettre aux syndicats de s'adresser à l'ensemble des salariés et de se faire connaître. Il faut savoir que pendant des années, il n'y a pas eu de vote pour les élections prud'homales, cela a maintenu l'éloignement de cette juridiction des salariés.

En résumé ce n'est pas la modification du mode de désignation des conseillers prud'homaux dont ont besoin les salariés, mais bien d'une juridiction avec des conseillers formés, compétents et en nombre suffisant pour qu'il ne se passe pas entre 2 et 5 ans avant un jugement suite à un licenciement. Tant que ça sera aussi long pour faire réparer les injustices il y a de fortes chances pour que le monde du travail se désintéresse de l'institution. Et il serait quand même fort de café de voir que ce que la droite n'a pas pu faire quand elle était au gouvernement, ce gouvernement de gauche le fasse sous des prétextes fallacieux d'économie et d'équité.

COUP DE GUEULE

Quand les députés européens se transforment en *missi dominici* du pape

Par André HURE

Ainsi donc le Parlement européen, à la plus grande satisfaction de Bruno Gollnisch, député FN, a refusé, il y a quelques jours, de reconnaître aux femmes un droit élargi à la contraception. Il faut dire que les évêques et autres religieux avaient fait auparavant un lobbying intense contre cette proposition de loi. Pour eux, la femme reste un être inférieur, tout juste bon à la procréation. Qu'importent son libre-arbitre ou les conditions dans lesquelles serait susceptible de naître un enfant ! On est bien loin ici de la reconnaissance de la femme comme un être humain à part entière pouvant disposer comme elle l'entend de son corps !

Heureusement que les députés tous les pays ne raisonnent pas de la même façon. Il est vrai, cependant, que le combat pour la contraception, en France notamment, n'a pas été facile. Néanmoins, grâce au combat des féministes, bien sûr, mais aussi d'hommes et de femmes courageux comme Lucien Neuwirth ou Simone Veil, qui n'ont pas hésité à se battre contre leur propre

camp, ce droit est largement reconnu en France et a été encore élargi ces derniers mois au profit des adolescentes.

Mais il ne faut pas s'y tromper. La place de la femme dans la société, son statut d'être libre et égal de l'homme doivent sans cesse être défendus contre les nostalgiques de tous poils d'un temps où la femme était réduite au rang de simple objet. Même à notre époque le fait même de permettre aux femmes de recevoir ne serait-ce qu'une éducation n'est pas considéré par tous comme une évidence. Des droits qui semblaient acquis comme

l'absence de voile (en Afghanistan ou en Iran) ou l'avortement (en Espagne, mais aussi aux USA) sont remis en question. Et pourtant, le combat pour parvenir à une pleine égalité entre les femmes et les hommes s'inscrit dans l'histoire et doit être poursuivi sans relâche comme le refus du retour à l'obscurantisme. C'est l'avenir de notre société qui en dépend.



**VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION,
ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!**

Le bulletin Résistance Sociale est une publication
de RESO, association loi 1901

Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr
Courriel : webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice
de la publication :

Marinette BACHE

NOM PRENOM :

ADRESSE :

TEL : Portable :

E-mail :

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi exemplaires
par envoi.

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)